

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23707**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Chef machiniste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Commission paritaire nationale (CPN) emploi et formation de l'audiovisuel - Association CPNEF AV

Déléguée Générale

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

2642 - Production audiovisuelle , 3097 - Production cinématographique

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires du CQP ont pour principales activités l'encadrement d'une équipe machinerie et la machinerie sur les plateaux de tournages d'un film cinéma, d'une fiction, d'une série TV, d'un documentaire, d'une émission de télévision, d'un film publicitaire, d'un évènement, ...

Les capacités attestées :

- constituer, encadrer et animer une équipe machinerie
- définir et identifier les moyens nécessaires à la mise en place des éclairages et du matériel de prises de vues
- proposer des installations de machinerie au regard des spécificités du tournage (scénario, mise en scène, contraintes du site, budget, sécurité...)
- identifier les conditions de sécurité nécessaires à un tournage
- superviser l'acquisition, la gestion et l'entretien du matériel, l'arrimage du matériel pour son transport en camion et les transferts de matériel entre les sociétés de location et les lieux de tournage
- superviser et installer / construire les éléments de machinerie (travelling, tour, grue, déports, borniologie, pont lumière, ...)
- superviser et/ou effectuer les mouvements de la caméra avec le matériel de machinerie, travailler « à la face » avec le Directeur de la photographie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Chef machiniste est embauché formellement par une société de production cinématographique ou audiovisuelle, par un diffuseur ou par un studio, ou société de production de films publicitaires.

Spécialisations/ extensions

Machinerie en montagne, mer, etc. dans des conditions extrêmes

Installation et mouvement en grande hauteur

Travelling sur transports particuliers (hélicoptère, bateau, train, etc.)

Chef machiniste

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1506 : Machinerie spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est accessible par la Validation des acquis de l'expérience

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	4 à 8 personnes : le responsable de la prestataire de formation 50% de professionnels extérieurs au prestataire de formation / 50% représentants employeurs et 50% représentants salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Chef machiniste" avec effet au 25 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.cpnef-av.fr

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale emploi et formation de l'audiovisuel
48 rue Saint Honoré 75001 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :